

- Pétition -

Mairie de Versoix : trop, c'est trop !

« Nous en avons assez de savoir l'argent du contribuable gaspillé par la Mairie de Versoix pour tenter de censurer et faire condamner le petit satirique romand *Vigousse*.

Pour nous : ça suffit ! »

- Depuis bientôt deux ans, la Mairie de Versoix et son secrétaire général multiplient les procédures judiciaires pour tenter d'empêcher la publication d'articles de presse, faire taire des médias ou faire condamner des journalistes.
- La Mairie de Versoix s'acharne à poursuivre le bien aimé et rigolo petit hebdomadaire romand *Vigousse* en payant grassement, non pas un, mais deux avocats -- l'un pour le secrétaire général et l'autre pour la ville. Et ceci a déjà coûté plus de 200'000 frs !
- Au lieu de cela, la Mairie de Versoix aurait bien fait de suivre les demandes du Conseil municipal en enquêtant sur les agissements de son secrétaire général, plutôt que de s'en prendre à la presse !

C'est pourquoi, nous, soussignés, demandons instamment aux membres du Conseil administratif de Versoix de suspendre immédiatement toutes les procédures ouvertes contre des journalistes et tout particulièrement celles destinées à mettre le petit satirique romand *Vigousse* sur la paille en cherchant à tout prix à le faire condamner.

Nom, Prénom	Adresse	Signature

--	--	--

Juillet 2023

À retourner à : Yvette Bhira, Route des Fayards 278, 1290 Versoix